

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR 2017 - (N° 363)

AMENDEMENT

N ° CF12

présenté par

M. Hetzel, M. Reiss, M. Straumann, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras et Mme Valérie Boyer

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.